Découpage électoral : le canton de Neuville en péril ?

Publication : jeudi 23 janvier 2014 15:48

Le Courrier du Loiret, 23 janvier 2013

Découpage électoral

Le canton de Neuville en péril ?

Le canton de Neuville-aux-Bois va littéralement éclater à la lecture de la carte prévisionnelle des futurs cantons du Loiret. Les élus en place dénoncent la mort du Neuvillois.

Bernard Léger, Marc Andrieu et Michel Martin montent au créneau.

Marc Andrieu, conseiller général du Neuvillois, n'a pas eu de mal à entraîner dans la contestation Bernard Léger et Michel Martin, respectivement président de la communauté de communes de la Forêt, et maire de Neuville-aux-Bois. « Nous sommes tous concernés », explique ce dernier.

Le monde rural sera détricoté

Marc Andrieu est le plus amer. « nous n'avons pas été consultés. Si le découpage actuel est appliqué, cela signifie la disparition du canton de Neuville, et surtout du monde rural au détriment des grandes agglomérations. Que diront les habitants de Saint-Lyé-la-Forêt quand ils apprendront qu'ils partagent le territoire avec le lointain Malesherbois ? ». « Il faut aussi regarder dans les détails. Comment va-t-on harmoniser les règles des rythmes scolaires ? Dans le canton de Neuville-aux-Bois, les élus s'étaient mis d'accord pour partager équitablement les amendes de police. Qu'en sera-t-il ? », s'interroge Bernard Léger.

Michel Martin n'en démord pas, « il existe une solution alternative que le ministère des Finances peut entendre. Nous faisons la proposition que nous avons toujours soutenue, celle de constituer un canton avec Artenay et Patay. Cette solution est pragmatique et pleine de bon sens ». Les élus du Neuvillois se sentent trahis par cette carte cantonale et surtout « son concepteur, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, qui ne nous a pas consultés. Nous avons découvert la carte dans la presse. Il s'agit d'une cuisine purement électorale et politique », peste Marc Andrieu. Les trois élus espèrent encore faire infléchir le ministère et en appellent à la raison. Le dossier risque de peser dans les prochaines élections municipales.

BERNARD-MARIE THOMAS

.

Phoca PDF